

BULLETIN D'INFORMATION

184 JOURS

Il s'agit du nombre de jours avant le début des Jeux Olympiques.

Quelles mesures peuvent être mises en place ?

Les entreprises ont la possibilité de :

- **Conclure** un accord de télétravail afin de fixer les règles avec les salariés.
- **Négocier** un accord sur le forfait mobilités durables pour encourager les salariés à venir travailler à vélo notamment.
- **Imposer** ou **prioriser** les congés payés : il faut alors anticiper.
- **Suspendre** le repos hebdomadaire pour les salariés des entreprises directement impliquées dans l'organisation et le déroulement des Jeux.

JURISPRUDENCE

Dans un arrêt du 17 janvier 2024, la chambre sociale de la Cour de cassation a appliqué le revirement jurisprudentiel opéré par l'assemblée plénière en décembre dernier au sujet de la production d'une preuve obtenue de manière déloyale.

Dans cet arrêt très récent, la Cour de cassation a estimé que la production d'un enregistrement clandestin des membres du CHSCT, lors d'un entretien s'inscrivant dans l'enquête réalisée sur le harcèlement moral dont le salarié se disait victime, "*n'était pas indispensable au soutien des demandes du salarié*" dans la mesure où il produisait d'autres éléments de preuve laissant supposer l'existence du harcèlement moral.

Cass. soc., 17 janv. 2024, n°22-17.474
Cass. Ass. plén., 22 déc. 2023, n°20-20.648

BONNE
ET HEUREUSE
ANNÉE

2024

**Maître Justine
LEVASSEUR**
Avocate au barreau de
Paris

10 rue des Pyramides
75001 Paris
justine.levasseur@cabinet-
jlavocat.com

JL
AVOCAT